

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 15 juin 1995

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

L'hon. Alfonso Gagliano (secrétaire d'État (Affaires parlementaires) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à neuf pétitions.

* * *

LE NIGERIA

L'hon. Christine Stewart (secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique), Lib.): Madame la Présidente, en raison des travaux de la Chambre plus tôt cette semaine, je n'ai pas pu faire la déclaration que je vais livrer aujourd'hui. Néanmoins, notre gouvernement ne la considère pas moins importante.

Il y a deux ans, le 12 juin 1993, des élections présidentielles ont eu lieu au Nigeria. Il s'agissait là du vote le plus important jamais tenu en Afrique et, pour les Nigériens, la première occasion qui s'offrait à eux de choisir leur président. De plus, la période prolongée de transition vers la démocratie atteignait ainsi son apogée et, au cours de cette période de quatre ans, on y a adopté une constitution et des élections législatives ont été tenues dans les États locaux. Qui plus est, tant du point de vue des observateurs internationaux que du Canada, les élections ont été les plus honnêtes et les plus pacifiques de toute l'histoire du Nigeria.

Après avoir pris connaissance des résultats préliminaires du scrutin indiquant une majorité écrasante, tant en ce qui a trait au suffrage qu'aux États, pour le chef Moshood Abiola, le régime militaire a tout simplement annulé les élections. Une campagne de protestation au Nigeria et à l'étranger a donné lieu à des changements à la direction du pays et à des mois de confusion qui ont abouti à la prise du pouvoir, en novembre 1993, par le général Sani Abacha.

Depuis lors, son administration a dispersé tous les organismes élus, a emprisonné Abiola et beaucoup d'autres dirigeants du mouvement démocratique, a fermé des journaux, a réprimé les syndicats et les minorités, s'est investi d'un pouvoir juridique absolu et d'une immunité totale, a supprimé l'habeas corpus et a

procédé à des exécutions publiques. L'échéancier de janvier 1996 pour le retour à la démocratie, fixé par la propre conférence constitutionnelle du régime, a récemment été abandonné, de sorte que le général Abacha peut rester en poste indéfiniment.

Le Canada s'intéresse vivement à ce qui se passe au Nigeria. Nos pays entretiennent d'importants rapports fondés sur notre appartenance commune au Commonwealth, sur les contacts humains réciproques, de même que sur notre engagement partagé envers le fédéralisme.

Le Nigeria est notre plus important marché d'exportation entre l'Afrique du Sud et le Maghreb et le plus grand importateur de nos produits dans toute l'Afrique. Sa population et ses ressources devraient en faire un chef de file naturel sur le continent. Au contraire, son régime militaire indélogeable exerce une influence terrifiante sur les démocraties avoisinantes et a été adopté dans les pays du Commonwealth de l'Afrique occidentale et ailleurs. Cela reste un facteur qui risque de déstabiliser la région.

Le Canada a réagi à la situation au Nigeria. Nous avons condamné les abus, au fur et à mesure qu'ils se sont présentés, et nous les avons dénoncés aux Nations Unies. Nous avons mis fin aux visites de hautes instances, aux programmes d'aide en matière de formation militaire, de même qu'aux exportations pouvant servir à des fins militaires.

• (1005)

Nos relations diplomatiques limitées ont comporté nombre d'interventions au nom du chef Abiola, de Ken Saro-Wiwa et d'autres dirigeants dont les droits fondamentaux ont été bafoués.

Nous avons versé de modestes sommes au mouvement démocratique et avons invité plusieurs Nigériens en visite au Canada à faire part de leur première impression de la situation.

Repousser la démocratie, c'est la refuser. Les Nigériens sont assujettis à un régime militaire depuis 12 ans et ont déjà montré qu'ils étaient fin prêts pour la démocratie. Le régime du général Abacha doit maintenant agir sans hésiter pour restaurer la démocratie, le règne du droit et le respect des droits de la personne. La libération du chef Abiola et de l'ancien président Obasanjo constitueraient plus particulièrement un pas dans la bonne direction, tout comme la levée de l'embargo contre les médias, la libération ou l'inculpation des détenus ou la fixation d'une date ferme pour la fin du régime militaire.

En l'absence de progrès mesurables et visibles dans la réalisation de ces objectifs, les partenaires du Commonwealth n'auront d'autre choix que de tirer leurs propres conclusions. Nous reconnaissons aujourd'hui les efforts que déploient les démocrates Nigériens et les assurons que nous ne les oublions pas et qu'ils ne font pas de vaines démarches.

Le Président a souligné, lundi, la présence parmi nous du professeur Wole Soyinka, leader du mouvement démocratique et seul récipiendaire Nigérien du Prix Nobel, que j'ai moi-même rencontré. Comme pour l'Afrique du Sud, la lutte peut être